



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 31 janvier 2023

MAIRIE DE BELLEFOND

L'an deux mille vingt-trois, le 31 janvier à 18 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 27 janvier 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mr Philippe MEUNIER, Maire.
La réunion a eu lieu à la salle de la mairie.

Présents : ADAM Bernard, ARMENJON Frédéric, AVIET Thierry, BABIN Valérie, LEDERMAN Michel, MATHYS Rose-Marie, MEUNIER Philippe, MORLAND Laure, RODRIGUES Philippe, TOURATIER Elodie.

Procuration : BORNIBUS Emilie à RODRIGUES Philippe

Secrétaire de séance : AVIET Thierry

1) Maison de Santé Pluriprofessionnelle – actualisation du plan de financement

Le Maire expose au Conseil municipal qu'une augmentation prévisionnelle de 15 % est à prévoir sur les travaux à réaliser sur la future maison de santé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité le projet de création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle pour un montant de 1 669 000 € HT (1 579 000.00 HT déduction faite des recettes nettes sur 5 ans),
- sollicite le concours de l'Etat dans le cadre de la DETR, de la DSIL et du Fonds Vert, du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Grand Projets Côte-d'Or - Plan Marshall, du Conseil Régional et du SICECO
- définit le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
DETR – DSIL FONDS VERT	Sollicitée	1 579 000.00	40 %	631 600.00
CD	Sollicitée	1 000 000.00	31.67 %	500 000.00
CRB	Sollicitée	1 579 000.00	6.33 %	100 000.00
SICECO	Sollicitée	1 579 000.00	1.90 %	30 000.00
TOTAL DES AIDES			79.90 %	1 261 600.00
Autofinancement			20.10 %	317 400.00
TOTAL			100.00 %	1 579 000.00

- précise que les dépenses seront inscrites à la section investissement du budget de la commune,
- atteste de la propriété communale de la propriété cadastrée AD 377 d'une superficie de 567 m²,
- s'engage à ne solliciter aucun autre programme d'aide du Conseil Départemental au titre de ce projet,
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ces demandes.

2) Vigne communale : proposition de dénomination

Le Conseil municipal a décidé d'acquérir en 2007 une parcelle de vigne appartenant à Madame Jeannine FOURNERET, vigneronne et habitante de Bellefond, en vue de créer une vigne communale.

Madame FOURNERET est décédée le 12 juillet 2022. Le Maire propose d'honorer sa mémoire en nommant cette parcelle « Vigne Jeannine FOURNERET ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire donne la parole à Thierry AVIET qui fait un point sur la réunion « mobilité » qui a eu lieu à COUTERNON en présence des services techniques du Département. Ils ont évoqué les possibilités de pistes cyclables actuellement à l'étude dans la communauté de communes. Pour notre village, le Département va programmer prochainement une réunion avec les communes voisines afin d'envisager s'il existe des possibilités d'implantation.
- Le Maire informe le Conseil municipal que la communauté de communes a été labellisée « Terre de jeux » et que, le Président Ludovic ROCHETTE a proposé de créer durant l'année préolympique des manifestations sportives entre les 14 communes, appelées NETathlon. Ces épreuves sont à programmer à partir de mai 2023 successivement dans les 14 communes (à Bellefond, épreuves de tennis en juin 2023). Il faudra donc solliciter les habitants du village afin de constituer 14 équipes pour participer aux épreuves.
- Le maire indique que la réfection des trottoirs des lotissements Clair Vallon et des Tilleuls est programmée à partir de mai 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35

Le Maire

Philippe MEUNIER

